

Inscriptions transport scolaire 2017/2018 : des démarches facilitées

Depuis quelques jours déjà, la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc a ouvert les inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée de septembre 2017.

Réussite des inscriptions en ligne en 2016

« Nous avons été très heureux de voir que de nombreux parents avaient adhéré à ce nouveau système: ce sont 20% des familles qui ont fait les inscriptions et paiements en ligne. Nous avons donc décidé de continuer à proposer ce service », explique Martine Perinet, Vice-Présidente en charge des transports et déplacements et Maire de Demi-Quartier.

Comme en 2016, le formulaire est accessible dès la page d'accueil du site de la Communauté de Communes, sur www.ccpmb.fr. L'inscription en ligne est disponible pour les élèves qui vont dans leur établissement de secteur, soit 93 % des enfants inscrits au Transport scolaire. Seuls les cas particuliers (trajets en correspondances, élèves en dérogations, demande de 2^{ème} carte ou les abonnements SNCF) doivent faire la démarche par papier.

Tarifs préférentiels pour les inscriptions avant le 15 juillet

« Après 2 ans sans révision, nous avons décidé de légèrement augmenter les frais d'inscriptions et nous continuons de privilégier les familles qui inscrivent au plus tôt leur enfant », commente Martine Perinet.

Mis en place en 2015, les familles qui inscrivent leur enfant avant le 15 juillet bénéficient du tarif préférentiel, cette année de 122 €. Au-delà, l'inscription coûtera 160 € par enfant. Il s'agit d'une participation au financement du transport qui coûte en réalité entre 1 200 € et 1 500 € par élève. L'essentiel du coût est donc pris en charge par la région, les communes et la Communauté de Communes.

Nouveautés 2017, deux permanences le soir

Comme les années précédentes, le service transport de la Communauté de Communes est fortement mobilisé pour répondre aux demandes des familles et faciliter les inscriptions. Pour ce faire, des permanences d'information sont mises en place du 1^{er} au 15 juillet, de 13h30 à 16h30.

Nouveauté 2017 : pour permettre à un plus grand nombre de parents de se renseigner, deux permanences sont prolongées jusqu'à 19h30 – les mardis 4 et 11 juillet.

Renseignements auprès du Service transport scolaire
648, chemin des Prés Caton - PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy
Tel. 04 50 78 12 10 - accueil@ccpmb.fr